

Qu'est-ce que le ministre compte faire au sujet de ce programme? Va-t-il le remettre en œuvre? Compte-t-il prêter l'oreille aux pauvres gens du Nord et des régions isolées ou bien va-t-il, à l'instar du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dire qu'il n'y a vraiment pas de pénurie de logements dans le pays et qu'il ne s'agit que d'une rumeur propagée par des gens qui n'ont plus de toit au-dessus de leur tête?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, en ce qui concerne les gens dont le sort préoccupe le député, je dirai que oui, l'application du programme va se poursuivre. Ce programme fait actuellement l'objet d'une révision destinée à l'améliorer et à accroître les fonds qui y sont affectés. L'un des objectifs, qui constitue en aspect très important du programme, est d'obtenir la participation des ruraux et des autochtones à la production même des maisons. Cela n'a pas été facile. Les gens qui s'en occupent ont actuellement des entretiens avec des fonctionnaires des Travaux publics, de la SCHL et du ministère des Affaires indiennes. Le programme est donc en pleine révision et bénéficie d'une cote de priorité élevée, plus élevée en tout cas depuis que le nouveau gouvernement a pris possession de ses fonctions.

M. Oberle: Madame le Président, maintenant que le budget a porté un coup mortel à ce programme, cela fait peser un poids extraordinaire sur les épaules des gens du Nord qui ont besoin de plus de combustibles et qui ne peuvent se déplacer autrement qu'en voiture. Est-ce que le ministre veut bien envisager sérieusement d'inclure dans le paiement combiné, qui comprend l'intérêt et tous les autres éléments habituels, un montant couvrant l'énergie et les autres services publics? C'est seulement ainsi que ces gens pourront jamais vivre dans une maison. De plus, le ministre s'engage-t-il à négocier avec les provinces et les territoires pour améliorer le système de prestation qui a échoué lamentablement ces cinq dernières années?

M. Cosgrove: Il s'agit là de deux questions distinctes, madame le Président. Je pense que j'ai déjà abordé la question de la prestation. Nous espérons qu'en faisant participer ces gens à la production, à la prestation et aussi à l'éducation, de concert avec le ministre de l'Emploi, nous parviendrons à améliorer le programme. En ce qui concerne la façon dont nous calculons les avantages offerts aux bénéficiaires du programme, je signalerai d'abord que le budget prévoit déjà, dans le domaine de l'énergie, un crédit de \$800 pour la conversion. Ces dispositions portent sur des secteurs qui auront des répercussions particulières sur le groupe en cause. En ce qui concerne la seconde question, oui, le programme est à l'étude.

Questions orales LES FEMMES

L'ANNULATION DES PROGRAMMES

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Condition féminine. Elle porte sur les espoirs que le discours du trône avait suscités en ce qui concerne les programmes féminins et sur les déclarations que le ministre a faites à la Chambre et devant des groupes féminins. Je voudrais attirer l'attention du ministre sur le fait qu'en 1980-1981, le financement par le secrétariat d'État de tous les programmes féminins ne totalisait que \$700,000 contre 2.5 millions en 1975. Par comparaison, les programmes des autochtones ont obtenu 25 millions, le multiculturalisme 6 millions et le bilinguisme 11 millions. L'insuffisance de l'appui financier accordé aux femmes a entraîné la suppression de maints programmes.

Face à ce budget catastrophique et à ses répercussions sur les canadiennes, le ministre, qui a montré dans ses discours qu'il avait le cœur sur la main, finira-t-il par mettre la main dans la poche?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je voudrais corriger certaines des déclarations du député. Nous avons en fait affecté d'importants crédits à de nouveaux programmes féminins. Nous venons d'adopter un nouveau programme pour la formation des femmes dans les métiers non traditionnels. Cette initiative, qui a déjà un grand succès, va ouvrir de nouveaux horizons aux femmes en multipliant les occasions d'emploi dans de nouveaux domaines. Nous avons fait un très grand pas cet été en instaurant des principes d'action positive dans la Fonction publique fédérale. C'est un grand pas vers la suppression de la discrimination et nous avons consacré d'importantes ressources à la mise en œuvre de ce genre de programme.

● (1450)

En outre, le député a tort de dire qu'il n'y a pas eu d'augmentation. Nous avons majoré le budget des programmes Extension pour l'emploi des femmes et accordé des ressources supplémentaires au ministère du Secrétariat d'État. Je conseille au député de bien se renseigner avant de poser une question.

M. McLean: Madame le Président, le ministre devrait exposer la situation à des groupes comme le Comité d'action nationale, car il est question ici des fonds mis à la disposition des groupes de femmes du Canada et non des autres mécanismes de soutien qui ne font l'objet d'aucune contestation. Le ministre se présente comme le champion des droits de la femme, mais quand il s'agit de payer, il n'est plus là. Le ministre n'a pas fait non plus ce qu'il aurait dû en ce qui concerne le projet de la constitutionnalisation des droits de la personne.